



ACTUALITÉ

La CPME lance **le GPA 45**

Accompagner gratuitement et en totale confidentialité le dirigeant d'entreprise en difficulté ou qui s'interroge sur son avenir, telle est la mission principale du Groupement de prévention agréé du Loiret (GPA 45) animé par des experts jeunes retraités (chef d'entreprise, expert-comptable, avocat, notaire, banquier, cadre du groupe EGEE, huissier de justice, juge au tribunal de commerce...).

→ Numéro d'appel dédié
et confidentiel : **02 38 54 01 01.**
contact@gpa45.fr

